



Ecole Saint Cyr – Sainte Julitte

2, route de Louvigné

53 210 ARGENTRE

Mail : st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr

Site : <http://www.stcyr-stejulitte.fr> / 02 43 37 32 00



CIRCULAIRE DE RENTREE 2023-2024

(consultable sur le site de l'école onglet Infos Pratiques / documents transmis dans les cartables)

A conserver. Merci

En septembre, l'école accueillera environ 125 élèves répartis en six classes :

- **Classe de TPS-PS** : Enseignante : Nathalie TULARD / ASEM : Sylvie MESLIER.
 - **Classe de MS-GS** : Enseignante : Magali GRUDE / ASEM : Coralie LESTAS
 - **Classe de GS-CP** : Enseignante : Annick MELLIER / ASEM : Célia LOCCI
 - **Classe de CE1** : Enseignante : Patricia LEPAGE
 - **Classe de CE2-CM1** : Enseignante : Florence GAUDRE
 - **Classe de CM1-CM2** : Enseignants : Sébastien COUTELLE
- décharge de direction : La nomination de cette personne n'est pas encore faite.
- **Enseignante spécialisée** : Alain BEAUGAS présent 2 demi-journées par semaine.
 - **AESH** : Flavie PUIRAVAU
 - **Agent d'entretien** : Nathalie CAILLEBOTTE

HORAIRES DE L'ECOLE :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

Matin : 8h45 – 12h00

Après-midi : 13h30 – 16h30

Le matin le portail est ouvert à 8h30.

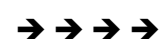
Après le déjeuner, le portail est ouvert à 13h20.

RAPPEL

Le matin, l'accueil se fait pour les enfants dans les classes entre 8h30 et 8h45...

...sauf pour les élèves dont les enseignant(e)s sont au portail ou sur la cour (2 matins sur 4).

Pas de changement pour les enfants de maternelles. Les parents les accompagnent jusqu'à leur classe entre 8h30 et 8h45.



ASSURANCES SCOLAIRES

Depuis la rentrée 2022, le Conseil d'Administration de l'établissement a décidé de passer à une formule globale proposée par la Mutuelle Saint Christophe.

Vous n'avez pas d'attestation à fournir. Le coût de cette assurance scolaire et extra-scolaire est désormais inclus dans le forfait mensuel (0,50 €/ mois).

Dans cette enveloppe vous avez le courrier de la Mutuelle Saint Christophe qui vous indique comment obtenir votre attestation à partir de la mi-août.

SORTIES SCOLAIRES

Afin d'éviter de vous demander à plusieurs reprises des petites sommes de 3 ou 4 €, comme les années précédentes nous demandons aux familles un forfait « sorties scolaires ». Pour l'année 2023/2024 ce forfait sera de 20€/enfant. Ce forfait englobera toutes les petites sorties hormis l'activité piscine.

En fin d'année, en fonction des absences et du nombre de sorties le reliquat vous sera redonné par l'OGEC.

Ce forfait ne concerne pas les classes découvertes et la grande sortie de fin d'année.

Faire un chèque à part pour ce forfait à l'ordre de OGEC Saint Cyr – Sainte Julitte avant le 15 septembre.

REUNION DE CLASSES :

Les dates de ces réunions vont seront transmises à la rentrée de septembre.

CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

Rentrée des classes : lundi 4 septembre 2023

Congés de la Toussaint : du vendredi 20 octobre au lundi 6 novembre 2023

Congés de Noël : du vendredi 22 décembre au lundi 8 janvier 2024.

Congés de Février : du vendredi 23 février au lundi 11 mars 2024.

Congés de Pâques : du vendredi 19 avril au lundi 6 mai 2024.

Pont de l'Ascension : du mardi 7 mai au lundi 13 mai 2024.

Fin de la classe : le vendredi 5 juillet 2024.

Attention : Journée pédagogique pour tous les établissements catholiques du département le vendredi 10 novembre 2023. Les enfants n'ont pas classe.